

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D85_2021

Séance du 23.09.2021 – Convocation du 16.09.2021

Compte rendu affiché le 28 septembre 2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Roger PEDOJA

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Michel ROULLIAT, Yves ARTETA, Florence GAGNEUR, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Florian JEDYNAK, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Florence BERGER par Vincent ALAMERCERY ; Leïla BEN MAHFOUD par Séverine DEJOUX ; Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- VU le budget communal,

DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- De modifier comme suite le tableau des emplois :

Fermetures

Nombre	Cadre d'emplois	Temps de travail
1	Adjoint technique	53%
1	Adjoint technique	58%
1	Adjoint technique	67%
2	Adjoint technique	100%
1	Adjoint territorial d'animation	38%
1	Adjoint territorial d'animation	59%
2	Adjoint territorial d'animation	97%
1	Animateur territorial	30%

Ouvertures

Nombre	Cadre d'emplois	Temps de travail
1	Adjoint administratif	100%
1	Adjoint technique	29%
1	Adjoint technique	35%
1	Adjoint technique	48%
1	Adjoint technique	74%
1	Adjoint technique	83%
1	Adjoint technique	86%
1	Adjoint technique	93%
2	Adjoint territorial d'animation	21%
1	Adjoint territorial d'animation	53%
1	Adjoint territorial d'animation	70%
1	Adjoint territorial d'animation	77%
1	Adjoint territorial d'animation	82%
1	Adjoint territorial d'animation	84%
1	Adjoint territorial d'animation	87%
1	Adjoint territorial d'animation	93%
1	Adjoint territorial d'animation	100%
1	Animateur territorial	100%

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente délibération.
- **De dire** que les crédits correspondants figurent au budget de la commune.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 septembre 2021

Le Maire,
Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 30/09/2021
- Publication ou affichage le 30/09/2021

Eric BELLOT, Maire.

